

OFTA2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en ophtalmologie (A.M. du 26.04.1982 publié le 01.07.1982).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins quatre ans à temps plein, dont au moins deux ans de formation de base et deux ans de formation supérieure. Au moins 24 mois de la durée totale de formation seront consacrés à des activités policliniques. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

OFTA2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [240.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

				Bloc annuel			
				1	2	3	4
○ Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)							
○ WOFTA2301	Compléments d'ophtalmologie 1re année	Laurent Levecq (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	x			
○ WOFTA2321	Séminaires d'ophtalmologie 1re année	Laurent Levecq (coord.)	FR [q2] [80h] [8 Crédits] 🌐	x			
○ WOFTA2381	Stages cliniques d'ophtalmologie 1re année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐	x			
○ WOFTA2391	Stages cliniques d'ophtalmologie 1re année, 2e partie		FR [q3] [] [18 Crédits] 🌐	x			
○ Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)							
○ WOFTA2302	Compléments d'ophtalmologie 2e année	Laurent Levecq (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐		x		
○ WOFTA2322	Séminaires d'ophtalmologie 2e année	Laurent Levecq (coord.)	FR [q2] [80h] [8 Crédits] 🌐		x		
○ WOFTA2382	Stages cliniques d'ophtalmologie 2e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐		x		

WOFTA2392	Stages cliniques d'ophtalmologie 2e année, 2e partie		
-----------	--	--	--

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

OFTA2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#))

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel

- Vice-président du Jury de sélection: [Laurent Levecq](#)